



Le PENSE MALIN des animateurs



Surligné en gris : des pratiques qui disparaissent cet été dans le cadre de la crise sanitaire. Des adaptations sont prévues ou seront faites tout au long de la plaine sur base de nos évaluations. Elles seront travaillées ensemble lors des journées de préparation.

Le « Pense-Malin » est un outil de compréhension et de réflexion à l'attention de l'équipe d'animation de la plaine communale de Gesves.

Depuis 2005, la **coordination** de la plaine est confiée à l'asbl Coala. Le « Pense-Malin » a été initié dans ce cadre en 2015, il est évolutif d'année en année.

Edition 2025 😊

1. Avec les enfants	
Un projet d'animation	3
Des groupes d'âges	3
Des activités : Temps libres	3
Des activités : Sorties (Piscine, Chevetogne ...) et Nuitée	4
Des temps de vie : Accueils et Repas	5
2. Avec les animateurs	
Un projet de vie de groupe	7
Les réunions	7
Animation et tâches	8
Tenue	9
Contrat	9
3. Organisation	
Coordination	9
Espaces et Local animateurs	9
Matériel	10
Communication : avec les parents, les responsables et les animateurs	10
Nettoyage	11
Bus	11
Gestion des soins	11
4. Les cas du jour	12
5. Mes notes	16

1. Avec les enfants

a. Un projet d'animation

- La plaine de vacances est liée à un projet d'accueil agréé par l'ONE. Il est au cœur de nos animations. C'est pourquoi, il est disponible sur le site de la commune et auprès de la coordination. Des temps d'appropriation lors des journées de préparation permettent d'en discuter ensemble.
En très résumé : « **nous souhaitons voir et entendre les enfants (et les animateurs) Créer, S'exprimer, Etre autonomes, Participer, Collaborer, Se socialiser, Echanger, Partir, Accueillir, Bouger...** »
- Outre ce que l'enfant fait (les activités), **nous attachons de l'importance à ce que l'enfant vit** (les relations et l'estime de soi)
- A chaque fois, un projet thématisé global est décliné en 3 ou 4 semaines : un fil rouge sur un mois.
- Chaque lundi démarre par un temps spectacle-ludique avec les enfants de tous les groupes mettant en avant ce fil rouge et un « défi » à réaliser avec les enfants.
- Chaque vendredi se termine également par un jeu-spectacle avec tous les enfants dans le hall.
- En fin de plaine, une fin de projet est organisée à laquelle les parents sont invités et participent.



b. Des groupes d'âge

- 6 groupes sont organisés avec un nombre max. d'enfants. Ils ont « leur » local et « leur » équipe d'animation.
- En fonction des aptitudes de l'enfant et de ses attentes, l'intégration au sein d'un groupe ou l'autre peut être envisagée en concertation avec l'équipe d'animation, mais nous nous basons sur l'année scolaire des enfants (*Des arrangements sont possibles pour le bien des enfants*):

NOUVEAU

Sur le site de la Maison de l'Entité

- ✓ Les **P'tits bouchons** (Accueil/Mat1): Les plus jeunes pour vivre un projet de plaine adapté, à leur rythme, dans un plus petit groupe, avec des animateurs plus nombreux. Une sieste est **proposée** l'après-midi. Il s'agit d'une plaine autonome organisée à partir de la Maison de l'Entité (voisine de l'école de l'Envol)
- ✓ Les **Moustillons** (Mat2&3): Ils vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit et à l'équipe renforcée en nombre. Les histoires à vivre dans les jeux et les activités sont leur quotidien.

NOUVEAU

Sur le site de l'école de l'Envol

- ✓ Des **Sioux** (P1&2): Découverte de l'aventure et de la solidarité dans un groupe. Premiers défis à résoudre en tribu.
- ✓ Des **Griffons** (P3&4): Premières attirances pour l'imaginaire et les grands jeux d'aventures, les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- ✓ Des **Sayans** -Prononcez « Sayannes »- (P5&6): L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés...
- ✓ Des **Maringouins** (Secondaire): Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années. Un projet également « particulier » pour ces jeunes qui aiment déjà « être ensemble ».

Il arrive que certains groupes soient rassemblés pour une semaine :

Griffoux (=Sioux+Griffons),

Cela n'empêche d'y organiser, ponctuellement, des activités « par âge »....

c. Des activités

• Temps libres(!)

- ✓ Nécessaires ! En alternance avec **animations structurées** aussi au cœur du projet de plaine
- ✓ L'espace n'est pas entièrement fermé... il implique une surveillance et une information claire des limites aux enfants
- ✓ Une partie de l'équipe éducative de l'école est présente sur le site la première semaine : il y a donc de la circulation et du personnel qui travaille à proximité

• Sorties

- ✓ Le projet de plaine invite à « sortir » de la plaine.

- Sortir de son local et profiter des espaces naturels à proximité : parcours Vita, Stadium sur la place de Faulx, Bois, ...
- Sortir du site de la plaine pour partir « ailleurs » (Autre que Piscine) : Chevetogne, Bois, Village, Excursions...

- ⇒ Ces sorties doivent être formellement signalées à la Coordination par le Responsable de groupe (Elles sont parfois à l'initiative de la coordination)
- ⇒ Un bus communal est disponible pour le transport. Un horaire est communiqué au plus tard la veille au responsable de groupe (Sauf demande tardive et exceptionnelle). L'horaire précise l'heure à laquelle le groupe monte dans le bus !
- ⇒ Des **gilets fluos** sont disponibles dans le local Animateurs, ils **DOIVENT être portés** par les enfants et les animateurs
- ⇒ Les bois et espaces de jeux à proximité de la plaine sont nombreux, les « anciens » sont là pour indiquer ces lieux aux animateurs qui les connaissent moins
- ⇒ En-dehors du site, les attitudes des animateurs et des enfants reflètent particulièrement l'image de la plaine et de la commune. Nous vous demandons d'y être attentifs !
- ⇒ Sortir de la plaine implique de réfléchir à l'eau, aux collations, au pique-nique et à la trousse de secours !

• Piscine

- ✓ Il n'y a pas forcément piscine chaque semaine. Les lieux et horaires sont confirmés en début de plaine par la coordination.
- ✓ En fonction de la rapidité dans le vestiaire, il est prévu environ $\frac{3}{4}$ h dans l'eau.
- ✓ Un vestiaire distinct est prévu pour les filles et les garçons. Merci de veiller à l'ordre de ce vestiaire et au contenu des sacs (Chaque enfant revient avec son maillot et son essuie).
- ✓ La plaine dispose de bonnets bleus en 2 tailles (Grands/Petits). **Les enfants DOIVENT le porter** dans la piscine, cela te permet de les repérer facilement dans l'eau. C'est le responsable du groupe qui veille à les avoir avec lui et à les ramener (ou les donner au groupe suivant).
- ✓ Sur place, un animateur au moins doit être sur le bord (Surveillance générale) et un animateur au moins doit être dans l'eau. Tous les animateurs sont présents sur place.



On dit
CHE-VE-TOGNE!!!
Pas Chéftogne



- Chevetogne

- ✓ Le Domaine de Chevetogne est ouvert à tous les groupes de la plaine, mais la question du transport empêche d'y aller tous ensemble.
- ✓ Il offre des espaces à exploiter... mais demande une préparation d'activités : sur place, **les animateurs, c'est nous !**

L'entrée est payante et une inscription est indispensable limitant les possibilités d'excursions : **il est prévu d'y organiser la journée finale de cet été...**

NOUVEAU

- Journée inter plaines

- ✓ Certains groupes se déplaceront vers Perwez le jeudi 18 juillet pour des animations avec les enfants des plaines de Wavre, Gembloux... et Perwez.

- Nuitée

- ✓ Certaines années, une nuitée à la plaine est organisée pour les plus grands. Ce projet est possible et cadre parfaitement avec le projet d'accueil.
- ✓ Il s'agit d'un **projet mené par les animateurs de manière volontaire**, sans obligation. Il doit cependant être validé par la coordination sur base d'une équipe d'encadrement suffisante et un projet préparé.
- ✓ **En 2025, xxxxxx en coordonnera l'organisation.** Elle se déroulera le xxxxxx.

d. Des temps de vie

NOUVEAU

- L'accueil du matin

- ✓ Dès 7h30 sur le site de l'Envola (Agora)l... et **à partir de 8h30 à la Maison de l'Entité**. Un pédibus permet aux « petits » de rejoindre le « bon » site
- ✓ **Avant 8h30 et après 16h30** l'Agora est divisé en zones grâce aux panneaux verts sur roulettes. Ces zones sont réfléchies lors des réunions collectives d'avant-plaine.

A titre d'exemples, peuvent être mises en place :

- Zone Ballons : ...
- Zone Dessin : Crayons (à tailler) et marqueurs (à recapuchonner) sont présents ainsi que des feuilles de brouillon. Les dessins sont affichés au mur au fur et à mesure de la plaine.
- Zone libre : Sans ballon mais du matériel de psychomotricité ou autre peut être mis en place sous la responsabilité d'un animateur.
- **Il y est aussi possible d'y déjeuner.**

Le long des murs se trouvent les « coins » de chaque groupe. Ils sont identifiés par un panneau. Les enfants y déposent leur sac avant d'aller jouer.

- ✓ Un animateur **doit se trouver au niveau de la porte et contrôler les enfants qui « sortent »**. Le-s autre-s circule-nt séparément dans le local et gère-nt le respect des règles.
- ✓ Un accès vers l'extérieur (cour) est à organiser...
- ✓ Les animateurs qui arrivent dans l'Agora mais qui n'en sont pas « responsables » sont considérés comme des animateurs et sont donc disponibles pour les parents et les enfants. Les discussions entre animateurs se font dans le local Animateurs pas dans l'Agora..
- ✓ Une musique thématisée marque le début de la journée (9h).
 - Les enfants et animateurs retournent vers leur « coin »
 - Les lundis, un jeu de mise sur thème démarre...
 - ⇒ D'abord pour les grands
 - ⇒ Le démarrage avec les petits se fait plus tard (vers 10h30) pour laisser le temps aux plus jeunes de prendre leurs marques... et à l'équipe d'animation du démarrage de se déplacer.
 - Le responsable vérifie les présences et communique à la coordination.



NOUVEAU

• L'Accueil du soir :

- ✓ Le coordinateur donne le signal de la réunion des animateurs (vers 16h15). Jusqu'à ce moment, tous les animateurs sont présents, actifs et disponibles (Beaucoup de va-et-vient d'enfants et de parents : soyons attentifs !)
- ✓ Des animateurs sont responsables de l'accueil chaque jour (Tableau)
 - Chercher et distribuer le goûter (**Uniquement dans l'Agora, à 16h30**)
 - Gérer le départ des enfants (**1 animateur à la porte**)
 - Gérer les enfants : Dessin, Ballons, ...
 - Ranger l'espace pour le nettoyage et Rassembler les vêtements
 - Préparer la salle pour l'accueil du lendemain matin
- ✓ L'accueil s'achève **à 16h20 à la Maison de l'Entité**.
Un pédibus permet aux enfants encore présent de rejoindre l'Agora.

Pour faire le bus, la garderie, j'ai besoin d'un talkie



NOUVEAU

• Les repas

- ✓ Le midi
 - Par beau temps, nous mangeons dehors dans la plaine. Sinon, vous pouvez également manger dans votre local.
 - Il ne s'agit pas d'une pause pour les animateurs... mais un autre moment à gérer grâce à vos compétences multiples.
 - De la soupe fraîche doit être proposée (sauf le jour du Pain-Saucisse)
 - ⇒ Chaque groupe dispose d'un stock de gobelets et bols
 - ⇒ Chaque groupe est responsable de la vaisselle de ses gobelets et bols
 - De manière générale, **nous ne forçons pas les enfants à manger...** mais il est demandé d'y être attentifs et d'en parler, le cas échéant, lors des réunions entre animateurs.

On peut être pieds nus mais si on ne bouge pas !
(château de sable, zones, ...)



Attention, on est responsable des chaussures des enfants de notre groupe !

✓ Les collations

- La collation n'est qu'aux enfants présents à 16h30.
- Le stock est rangé dans les étagères du local d'animateurs.
- Un « menu » est communiqué par la coordination ; un animateur de l'accueil du soir en gère la distribution dans l'ordre qu'il veut mais en respectant le « menu ».
- Les portions non distribuées reviennent dans le local des Animateurs, au centre du local.
Ces collations peuvent être mangées par les animateurs.
- Il s'agit de denrées périssables ! **Chacun y veille.**
- En lien avec la volonté de la commune de tendre vers le ZERO DECHET, plus de collation le matin pour en diminuer le nombre..

Je ne me sens pas parmi les collations



SAUF dans la boîte des collations en trop

NOUVEAU

✓ Pain-saucisse du jeudi

- Les Maringouins sont responsables du barbecue, de la cuisson et de la distribution et du rangement final.
 - ⇒ Un animateur avec 4-5 enfants (Les autres sont en animation !).
 - ⇒ Il faut démarrer dès 9h30, l'allumage prend du temps.
 - ⇒ La coordination livre le pain et les saucisses
 - ⇒ Les sauces + Choucroute sont dans le frigo de notre local
- Selon le groupe d'enfants, des quantités maximales sont prévues :
 - ⇒ P'tits Bouchons = sandwich mou – ½ pain saucisse
 - ⇒ Moustillons : ¼ baguette = 1 pain saucisse
 - ⇒ Sioux et Griffons : 1 ½ pain saucisse
 - ⇒ Sayans et Maringouins (et Animateurs) : 2 pains saucisse
- Si des enfants ont encore faim ET qu'il reste de la nourriture, on peut donner ½ pain saucisse supplémentaire maximum.

2. Avec les animateurs

a. Un projet de vie de groupe

- La plaine de Gesves se veut également être un espace d'expériences pour les animateurs.
- La dynamique de groupe y est importante... Gesvois et non-Gesvois, Anciens et nouveaux, Patronnés ou non, Responsables de groupe et animateurs !
- Ces deux affirmations sont déclinées dans **le R.O.I. et la Charte des animateurs** qui font partie intégrante du contrat.

b. Les réunions

- Préparations
 - ✓ Deux convictions de départ :
 - « Celui qui oublie de préparer, se prépare à être oublié... »
 - « Pour de l'improvisation dans l'animation, mais contre l'improvisation de l'animation ! »
 - ✓ La préparation débute à la fin de la plaine de l'année précédente avec les animateurs qui le souhaitent afin de déterminer le thème.
 - ✓ Entre décembre et février, les responsables de groupe se réunissent avec la coordination pour avancer dans la préparation générale.
 - ✓ Deux temps de réunion collective sont prévus autour des vacances de carnaval et Pâques
 - Un 1^{er} temps pour travailler surtout le projet de la plaine et le thème
 - Un 2^e temps pour préparer surtout les activités
 - ✓ Un dernier temps collectif, au moins, est prévu à la fin de l'année scolaire pour les dernières infos et la mise sur thème des locaux
 - ✓ Des préparations par groupe sont également organisées à l'initiative du responsable de groupe
 - ✓ Un groupe « Décorum » permet aux animateurs sur base volontaire, de construire des éléments qui renforceront le dépaysement voulu par l'univers décidé ensemble. Il est coordonné par un Responsable de groupe et ouvert à tous.
- Retrouvailles
 - ✓ En février-mars, à l'initiative de la coordination, un souper « Retrouvailles » réunit les animateurs de l'année précédente... et ceux qui rejoignent le groupe pour la plaine à venir.
- Évaluation
 - ✓ Chaque semaine, sur le temps de midi, un temps d'évaluation est organisé. Les animateurs non concernés s'organisent pour poursuivre l'animation des enfants.
 - Mardi : avec les responsables de groupe
 - Mercredi : avec les « nouveaux »
 - Jeudi : avec les « anciens »
 - ✓ Chaque soir, un temps d'évaluation et d'information est organisé. Il s'agit d'un temps obligatoire.
 - ✓ Chaque responsable de groupe peut aussi prendre des temps d'échanges en équipe.
 - ✓ Une évaluation écrite est également proposée en fin de prestations.

c. Animation et tâches



Le responsable de groupe ne doit pas tout faire et n'est pas le seul à prendre des initiatives.



Le responsable n'est pas un chef, c'est un leader !

• Animation

- ✓ Il n'y a pas de hiérarchie entre animateurs ! **Nous attendons de tous engagement, motivation, dynamisme et initiatives...**
- ✓ La plaine de Gesves attache beaucoup d'importance au **Décorum** qui emmène les enfants dans des univers et des délires qui permettent de s'évader et développer l'imaginaire. Les animateurs sont souvent amenés à se déguiser et à entrer dans la peau d'un personnage.
- ✓ Chaque équipe, avec son responsable de groupe, prévoit ses activités en fonction de l'âge de ses enfants et le chemin qu'il souhaite emprunter pour arriver à l'aboutissement commun du vendredi.
- ✓ En lien avec le projet d'accueil, les enfants devraient pouvoir vivre
 - Des grands jeux
 - Des ateliers créatifs
 - Des temps de parole
 - Des activités libres
 - Des sorties..., notamment !

• Gestion des tâches

- ✓ Un tableau des tâches est complété en réunion. Le souhait est qu'il se remplisse naturellement.
- ✓ Chaque animateur doit **comprendre sa tâche** : sa responsabilité est engagée

Si on ne sait pas comment gérer une tâche, on demande.



- Accueil matin et soir : décrit plus haut
 - Bus matin : accompagner le chauffeur avec la liste ; y noter les présences à rendre à la coordination dès l'arrivée à la plaine.
 - Bus soir : attendre à l'entrée du bus l'arrivée des enfants avec la liste et valider leur entrée dans le car. C'est l'animateur qui décide quand le bus peut partir.
 - L'animateur DOIT avoir un talkie walkie pour vérifier avec la coordination pour toute discordance avec la liste remise.
 - Poubelle : mettre les déchets dans la poubelle du local Animateurs... et l'amener xxx lorsqu'elle est pleine (en ramener une autre).
 - Soupe : nettoyer les containers + surgeler ce qui est en trop
 - Objets perdus : ranger l'espace prévu et rendre aux enfants les vêtements identifiables
- ✓ De manière globale, nous restons tous responsables du bon fonctionnement, de l'ordre et de la sécurité.

d. Une tenue

- Le T-shirt aux couleurs et au logo renouvelés chaque année nous permet d'être « repérés » aisément par les enfants, les parents et les personnes extérieures. Il est obligatoire !
2-3 t-shirts sont remis lors de la dernière réunion collective de préparation (Juin).
- Un Sweat bleu avec le logo des plaines des Gesves est également remis pour les journées moins chaudes
 - ✓ Le dernier jour de son contrat, chaque animateur remet 1 t-Shirt propre et le Sweat !
 - ✓ Le Sweat peut être acheté 15 €.
- En lien avec le thème de l'année, il est souvent demandé de se déguiser et de jouer un personnage. Il est demandé à chacun de faire preuve d'originalité.
- De manière générale, notre tenue doit permettre de bouger et d'animer à tout moment : pas de pieds nus ni de tenue de plage (☺)

e. Le contrat

- Les animateurs sont engagés par la commune de Gesves dans le cadre d'un contrat « article 17 » (Contrat de moins de 25 jours).
Ce type de contrat est ouvert à tous et cumulable avec les contrats « Etudiants » que certains animateurs peuvent contracter par ailleurs.
OU via une note d'organisation pour engagement volontaire avec défraiement
- Ce document doit être signé AVANT le début de son engagement, idéalement lors de la préparation collective d'avant plaine.
- Les barèmes sont annoncés dès l'appel à candidatures. Ils avantagent les animateurs qualifiés au sens du Décret Centres de vacances.
La commune soutient financièrement les animateurs et responsables de groupes qui entrent dans un processus de formation permettant cette qualification.
La commune soutient également l'équipe Décorum et les temps de préparation.
La coordination est là pour donner les informations à ce sujet.
- Les indemnités sont payées dans le mois qui suit la fin du contrat en fonction des journées effectivement animées.

3. Organisation

a. Une coordination

- La plaine de vacances est coordonnée par Olivier – 0476 968 430 – olivier@coala.be
- Il est soutenu ponctuellement par Christophe (0476 968 428) et Valentine.
- Olivier est contactable **toute l'année** pour ce qui concerne la plaine de vacances.
- Le bureau de coordination est installé à côté de l'Agora en juillet.
De septembre à juin, un bureau se trouve sur le site de la Pichelotte, avec la Coordination ATL et l'asbl Gesves EXTRA.

b. Des espaces

- La plaine de vacances est organisée sur DEUX sites : Envol et maison de l'Entité
Il s'agit de **sites semi-ouverts**...
- Nous disposons de **locaux mis à notre disposition** le temps de la plaine...
- ... que nous partageons avec d'autres organisations avant et après nos projets, mais aussi, parfois, pendant la plaine (Merci de les respecter !).
Lorsque c'est le cas, la coordination prévient les groupes concernés par cette co-habitation.



Quand je
fais les sacs
OXFAM, je ne
peux laisser
aucune trace
de mon
passage...
on est là
incoognito.

- L'**Agora** est le lieu de rassemblement central
 - ✓ Il est mis sur thème lors du dernier temps de préparation collective
 - ✓ Une sono avec micro et baffles est installée
- Un **local animateurs**
 - ✓ C'est notre espace : les enfants n'y ont pas accès !
 - ✓ On y retrouve
 - Un panneau d'affichage
 - Les armoires Matériel
 - Les collations et les boissons
 - Des jeux de société

NOUVEAU

- **Matériel et espaces sont utilisés par les enseignant-es en-dehors de notre temps de vacances. 2025 est la première organisation sur le site suite aux travaux du Hall sportif et à la démolition de nos anciens locaux RTG2 sur le site de l'administration. Il conviendra aux animateurs... et aux enfants de s'adapter à ce nouveau cadre**

c. Du matériel

- Du matériel créatif se trouve en suffisance, rangé, dans le local Animateurs et des malles.
- Tout matériel emprunté DOIT revenir à sa place : il est susceptible d'être utilisé par d'autres groupes à tout moment.
- Les animateurs peuvent demander du matériel supplémentaire spécifique à la Coordination, via le responsable de groupe.
- Comme pour les enfants, le respect de ce matériel est demandé aux animateurs dans son utilisation (Evitons le gaspillage !) et le rangement.
La Coordination est disponible pour donner des conseils d'utilisation.

d. Communication

- Avec les parents
 - ✓ Un cahier de communication est complété par la coordination sur base des messages reçus par SMS – Mail ou Talkie.
Toute info orale donnée à un animateur **doit être communiquée** à la coordination par l'animateur !
 - ✓ Un panneau reprenant les activités de la semaine est affiché dans le hall d'entrée. Il doit être complété **avec les enfants** en fin de journée.
 - ✓ Les animateurs de l'équipe ont leur photo affichée dans le hall d'entrée avec leur prénom. Cela permet aux parents de visualiser les adultes qui encadrent leur-s enfant-s.
 - ✓ Il appartient à chaque animateur d'être photographié par la Coordination.
 - ✓ Un document est remis en début de chaque semaine via les responsables de groupe. Les responsables de groupe peuvent demander d'y ajouter des demandes spécifiques à leur groupe.
 - ✓ La Coordination peut également imprimer des messages à destination des parents d'un groupe.

*Dès qu'un parent
me donne une info, je
le note dans le carnet
de communication*



- Avec les responsables
 - ✓ Un « bac » au nom de chaque sous-groupe se trouve proche du bureau de Coordination.
 - Seul le responsable y a accès et **DOIT en vérifier** le contenu.
 - Le responsable de groupe veille à informer ses animateurs.
 - ✓ Des **talkie walkie** permettent aux responsables et à la Coordination de communiquer entre eux. Il s'agit d'un outil important de communication, en cas de souci, le responsable en avertit rapidement la Coordination pour trouver une solution.
 - ✓ Chaque responsable reçoit les informations médicales des enfants de son groupe.
- Avec les animateurs
 - ✓ Toutes les réunions font l'objet d'un PV. Il est affiché sur le panneau d'affichage (Local Animateurs). Il est également communiqué à chaque responsable
 - ✓ Un tableau des tâches, à compléter, se trouve sur le panneau d'affichage (Local Animateurs). Chaque animateur y inscrit son prénom 2-3 fois par semaine.
 - ✓ Un tableau de « réservation » de la salle des sports et autres espaces collectifs (Cours, Grande salle Entité...) se trouve aussi sur ce panneau d'affichage.

e. Ordre et nettoyages

- Nous bénéficions du service du personnel communal.
- Néanmoins, nous sommes invités à l'aider
 - ✓ En rangeant nos locaux
 - ✓ En plaçant les chaises sur les tables selon un horaire donné par la Coordination
- Chaque semaine, une remise en ordre complète du local Animateurs et du matériel est organisée. Tout animateur y participe, cela fait partie du contrat.

f. Bus

- L'animateur BUS du soir accueille les enfants à côté du bus !
- Les enfants qui prennent le bus sont accompagnés par un animateur du groupe jusqu'à ce que l'animateur responsable les ait pris en charge.

g. Gestion des soins

- Il est important d'assurer le suivi et d'être sûr de ce qu'on fait.
- En cas d'incident, n'hésitons pas à communiquer à la coordination qui, souvent, contacte les parents pour info aussi.
- SOLEIL
 - ✓ Chaque groupe dispose de 2 bouteilles de 5L eau
 - ✓ La crème solaire est fournie par les parents ! Elle est à mettre sur le temps de midi.
 - La NIVEA n'est PAS de la crème solaire !!!
 - La Coordination a de la crème solaire en dépannage.
 - ✓ Veiller au port des casquettes et chapeaux.
- Chaque animateur reçoit également une fiche médicale à communiquer à la coordination avant le début de son contrat.

4. Les cas du jour

Il s'agit de situations vécues à Gesves qui ont fait l'objet de débats et décisions lors des réunions quotidiennes d'après journée.

A compléter avec les débats de juillet 2025 ☺



a. Le nombre d'enfants par groupe est plus élevé que prévu.

- Un nombre limite est annoncé aux parents :
24 chez les Moustiques, 32 chez les Moussaillons et 36 à partir des Sioux
- Ces chiffres sont liés aux normes ONE, à l'encadrement prévu et au local
- Les semaines 2 et 3 sont souvent complètes. Il arrive que nous acceptions de dépasser ces nombres... avec l'accord du responsable de groupe, en fonction de l'équipe d'animation, tout en l'évitant au maximum...

b. Un parent vient chercher un enfant plus tôt, je ne suis pas averti.

- La coordination doit avoir été avertie. Lorsque cela arrive, elle relaie l'info au responsable de groupe.
- Outre le respect du projet de plaine et de ce qu'y vit l'enfant, nous devons tenir compte des situations familiales particulières (Séparation, droits de visite, ...)
- A priori, cela ne peut pas arriver ! L'enfant ne peut donc pas quitter la plaine. La coordination doit être avertie...

c. Certains enfants amènent leur GSM à la plaine.

Quelle responsabilité ? Pour quelle utilisation ? Les Maringouins demandent de pouvoir les utiliser pendant le temps de midi, et alors ? Et nous, animateurs ?

- Les GSM peuvent devenir outils d'animation (Grand jeu QR Code créé par les Maringouins)
- Pour les enfants, le ROI préconise « pas de GSM » et, de toute façon, pas d'utilisation de 9h à 16h.
- OK donc pour une utilisation « utile » lors des accueils du soir. Avant, ils doivent être confiés au local de coordination
- Il en va de même pour les animateurs... avec une tolérance pour les responsables de groupe en « sortie ». Privilégier le vibreur !

d. « Dans la vie », j'ai des Maringouins qui sont mes amis...

- Pendant la plaine, Animateurs et Animés ont une place différente !
- Même avec les amis, ce qui se dit ou se vit entre animateurs, reste entre Animateurs...
- Cela est vrai également lorsqu'on a un-e petit-e frère/sœur parmi les enfants !

e. Les fumeurs (Animateurs) demandent à s'écarter du groupe un moment.

Un droit ? Quand cela est-il possible ? Comment l'organiser ? Tout le monde a-t-il droit à une/des pauses ?

- La fonction d'animateur ne permet pas de pause tant que les enfants sont là !
- L'équipe d'animation est néanmoins suffisante à Gesves pour permettre à un animateur de « faire autre chose » (dont la cigarette) à certains moments.
- Cela passe formellement par un accord avec le responsable de groupe. Cela ne peut être « long » ni « trop » fréquent. C'est le responsable qui voit si cela est possible dans la situation du groupe.
- Rappel est fait qu'il n'est pas autorisé de fumer devant les enfants. (cf Charte des animateurs)

f. Un phénomène de « harcèlement » est constaté sur Facebook !

Devons-nous réagir (Cela concerne la plaine mais est réalisé en-dehors) ?

Animateurs et Enfants, amis sur FB ? Que partageons-nous ?

- Le harcèlement est un phénomène **pas anodin** ! En cas de constat d'harcèlement, cela doit être signalé à la coordination qui estimera la réaction la plus appropriée.
- Pas de consigne FB a priori, mais évitons autant que possible d'accepter ou proposer une amitié FB animateur-enfant.
- Une page FB « fermée » a été créée : « Animateurs plaine Gesves 2017 ». Elle est administrée par quelques animateurs et la coordination. C'est un outil supplémentaire, mais pas exclusif, de communication entre nous.
- De manière générale, restons prudents sur ce que nous écrivons sur FB.
- A priori, les photos sont centralisées par la Coordination puis proposées aux parents sur une clé USB. Pas sur FB, donc (Certains parents ont précisé sur le bulletin d'inscription ne pas autoriser la diffusion de photos de leur enfant)

g. bis Rire avec... Rire de...

Rappel de notre projet d'accueil acceptant les différences...

Quelle différence entre rire avec et rire de ? Quelle frontière avec Humilier ou Harceler ? Qui cela concerne-t-il à la plaine ? Que faire si j'en suis victime ? Si j'en suis témoin ?

Quelle place pour les blagues et la bonne ambiance ?

- La plaine, ce sont des groupes d'enfants, un groupe d'animateurs...
- En groupe, les « blagues » contribuent à la cohésion et à l'ambiance... Elles ne sont généralement pas méchantes initialement... mais :
 - ⇒ La frontière est parfois mince entre rire ensemble et se moquer d'une personne
 - ⇒ Chacun a sa sensibilité et « se moquer de » est un élément possible d'humiliation et de harcèlement. Ce sont souvent les plus faibles qui sont visés... et individuellement, on participe souvent au phénomène de groupe faute d'oser dire STOP ou de se rendre compte de ce qui se passe
 - ⇒ Devant un groupe, c'est une circonstance aggravante
- En être initiateur peut amener à l'exclusion (Enfant comme Animateur).
- Si on le constate, il est important de prendre du recul et oser ne pas bêler avec les moutons. C'est une preuve de responsabilité indispensable à tout animateur. Ne pas laisser faire... Ne pas hésiter à avertir la coordination, à en discuter avec le groupe d'enfants si cela se passe dans un sous-groupe
- Si on en est victime ; ce n'est pas une situation « normale » dans un groupe... même si elle est fréquente. Oser exprimer sa gêne. En parler avec la Coordination...

g. ter Un parent signale à une animatrice que son fils est victime de violence et d'intimidation ...

Quand répercuter une communication de parents ? Avec qui ? Quel est notre rôle d'observation ? Faut-il toujours réagir ? Quand ?

- Une communication pareille de parent DOIT être partagée avec l'équipe et la Coordination !
- C'est notre rôle d'être attentif aux actes et paroles « harcelantes » entre enfants
- La victime a des difficultés d'exprimer ce qui se passe « Peur de représailles »
- Attention aussi aux mots utilisés entre enfants (Animateurs ?). Adultes et enfants ne mettent pas forcément le même sens aux mots mais notre rôle est de sensibiliser aux sens des mots.
- Le temps de midi est un moment particulier qui demande notre attention à tous

h. Temps de midi, temps de pause ?

Pause pour qui ? Enfants et/ou animateurs ? Quels sont les espaces disponibles ? Ça dure combien de temps ? Et s'il pleut ?

- La fonction d'animateur ne permet pas de pause tant que les enfants sont là !
- L'équipe d'animation est néanmoins suffisante à Gesves pour permettre à un animateur de « faire autre chose » à certains moments, le temps de midi particulièrement.



- A priori, la place de tous les animateurs, le midi, est dans la plaine. Il est décidé de ne pas mettre en place une « tournante » supplémentaire pour privilégier l'autonomie et la responsabilisation des animateurs. En cas de souci, le cas sera rediscuté en réunion du soir à l'initiative de la coordination ou des animateurs.
- Rappel : en cas de pluie, on mange dans les locaux de groupe... ou le chapiteau.

i. Discussion devant les parents

- Les débats d'animateurs n'ont pas à se faire devant les parents.
- Ce qui se dit ou se vit entre animateurs, reste entre animateurs...
- Restons attentifs à nos communications. En cas d'incertitude, la coordination est là pour toutes les relations avec les parents.

j. Déplacements en autonomie des enfants...

- Dans la plaine, l'autonomie des enfants doit être privilégiée (Rappel : nous sommes tous présents et attentifs... au vu de l'étendue de l'espace)
- Lorsque nous « sortons », chaque responsable de groupe est à même d'estimer si des enfants peuvent circuler en toute autonomie.

Il nous semble néanmoins que cela devrait être exceptionnel et limité dans l'espace avant les Maringouins.

Au temps de midi, les enfants ont accès à toute la plaine ! Il faut donc surveiller partout ! ☺



- De toute façon, des consignes de sécurité et de circulation doivent être rappelées avant et un encadrement adapté mis en place.

Le temps de midi, tous les enfants ont accès à l'ensemble de l'espace... mais AUCUN ne peut sortir seul de cet espace (Terrain de foot, Cour, Plaine).

Aucun animateur ne tourne le dos aux enfants... ET une répartition géographique dans l'espace est nécessaire. C'est un temps plus calme pour tous...

(Revoir ce qu'il en est dit dans notre Pense Malin ©)

k. Un parent amène son enfant directement dans un groupe.

Ce n'est pas le bon... et son groupe est parti...

- Nous sommes en vacances... et l'on peut comprendre que certains parents privilégient le rythme de l'enfant. Nous pensons néanmoins que la vie du groupe ne doit pas être impactée, c'est pourquoi nous veillons à démarrer « à l'heure » (Le matin à 9h, le hall sportif est aussi un peu étroit lorsque tout le monde est là).
- Il est rappelé que les parents ne peuvent pas conduire directement dans les locaux de groupe : les parents « en retard » DOIVENT passer par la coordination.
- Si cela arrive : le renvoyer vers la coordination (Si c'est le bon groupe, vous pouvez garder l'enfant, renvoyer le parent vers la Coordination et nous prévenir par Talkie... LA PREMIERE FOIS)



I. C'est quoi « La plaine » en terme de responsabilités ?

Quid d'un accident après 18h lors d'un temps convivial ? Quelle image est associée à l'animateur de la plaine, où qu'il soit ? Quid d'un accès libre des parents/jeunes sur le site pendant la plaine ?

Quid si l'on constate un danger qui n'est pas de notre responsabilité au départ ?

- Toute situation de danger potentiel doit être signalée à la coordination qui le relaiera aux services de la commune.
- La plaine extérieure est (hélas) ouverte à tous.
Les enfants, jeunes et/ou adultes qui s'y trouvent ne sont pas sous notre responsabilité. En cas de souci avec eux, il faut avertir la coordination qui tentera de résoudre la situation.
On essaie néanmoins de faire passer le message que « entre 9h et 16h, les espaces sont prioritairement accessibles aux activités de la plaine ! ».
- La charte de vie des animateurs est signée par chaque animateur (et un parent pour les mineurs !) ; le cadre des temps conviviaux y est précisé.
Formellement, le contrat de travail s'arrête à 18h !
- Notre responsabilité en tant que personne, ce n'est pas « forcément » lié à notre fonction d'animateur... Mais quand cela se passe « à la plaine » (même après 18h), il y a une image négative qui en ressort et c'est à ce niveau que nous devons aussi être attentifs dans nos paroles et nos actes
 - ✓ Les temps conviviaux du soir
 - ✓ Pendant la plaine et « en rue »
 - ✓ ...
- La coordination pourra inviter les membres « de la commune » pour voir ce qu'est la plaine et en avoir une image plus objective, au sein d'un groupe pendant une activité ou lors d'une réunion d'évaluation du soir par exemple.

I. bis Un goal est tombé sur un enfant cet après-midi, il est à l'hôpital, ses jours sont en danger !

- Ce n'est pas vrai ! Mais cela aurait pu (C'est arrivé deux fois ces dernières années dans d'autres plaines avec décès de l'enfant) : les blocs de béton fixant les goals ont été déplacés !
- Après une mise en scène en réunion des avocats des animateurs, de la coordination et de la commune face aux parents, on retient :
 - ✓ Ce n'est pas nous qui avons enlevé les blocs
 - ✓ Cela ne veut pas dire que nous ne sommes pas responsables
 - ✓ Notre rôle A CHACUN
 - Prévenir Oli de toute situation dangereuse
 - Agir directement si on constate un danger
 - Interpeller les personnes qui déplaceraient les blocs béton
 - Assurer la présence d'un animateur dans les zones où jouent les enfants (Attention au temps de midi)

m. Des enfants changent de groupe...

Pourquoi accepter-refuser ? Qui peut demander un changement (Animateurs/Parents/Enfants) ? Quand ? Que communiquer et à qui ?

- Il y a toujours de « bonnes » raisons à vouloir changer de groupe (Etre avec ses amis ou son frère, équilibrer un groupe, être avec les grands...)
- A partir du moment où le groupe-classe n'a pas de sens pour les Moustiques et les Moussaillons, on essaye une répartition équilibrée pour les maternelles.
Pour les classes primaires, le système est objectif... (P1-P2/P3-P4/P5-P6)... même si cela cause des possibilités d'inégalités dans les groupes.
- Attention à la communication aux enfants... et aux parents : il faut que le responsable de groupe ET Oli soient OK, ensemble pour tout changement (Attention aux messages du type « Oli a dit que », « La responsable a dit que... »)

n. Un enfant se blesse en rentrant seul chez lui...

Qui peut rentrer seul ? Enjeux et Responsabilités de nos diverses tâches du tableau ?

- Le fait de rentrer seul impose une autorisation écrite d'un parent. C'est la coordination qui doit la recevoir.
- Sans consigne de la coordination, aucun enfant ne peut donc sortir seul du hall.
- Nous avons deux « sas » de sécurité : 1 animateur à la porte de la salle et 1 autre à la porte extérieure. Nous ne demandons pas l'identité de chaque parent mais aucun enfant ne sort seul. En cas de doute : renvoyer l'enfant vers le bureau de la Coordination !
- Le tableau des responsabilités porte bien son nom ! Attention particulière 16h-16h30 !

o. Un enfant a fait caca dans sa culotte lors de l'accueil du matin ou du soir...

Comment prévenir ? Comment agir en cas d'accident ? Y a-t-il des vêtements de rechange et de quoi le nettoyer quelque part ?

- L'attention aux petits est effectivement moindre lors de ces accueils... PLUS d'enfants et MOINS d'animateurs (et pas forcément d'un groupe de petits).
- La responsable de groupe est présente (ou en réunion) jusque 17h au moins
- Du « matériel » (Vêtements de rechange, lingette...) se trouve dans le local de coordination
- Toujours prévenir la coordination